



Votre guide des déchets





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

1 - Rue de la Gabiare : verre, boîtes de conserve, alu, textiles et chaussures, PET.

Ma DÉCHÈTERIE

Le Tritout à Vicques

Horaire :

- **mercredi** : de 14h à 18h
- **vendredi** : de 14h à 17h
- **samedi** : en été de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 et en hiver de 9h à 12h.

Les horaires d'été et d'hiver entrent en vigueur dès le 1er samedi qui suit le changement d'heure en Suisse.
Attention aux fermetures annuelles !

Informations concernant le ramassage des déchets

1. Ramassage des déchets encombrants (DEC)

- Tous les déchets incinérables pouvant être mis dans un sac taxé de 17 à 110 litres ne sont plus ramassés (rappel).
- Les déchets en grande quantité provenant d'un déménagement, du débarras d'un appartement ou d'une maison ou de travaux de rénovation ne sont plus ramassés (rappel).

2. Ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) ou ordures ménagères

- C'est le SEOD qui détermine la fréquence de vidange des moloks® en fonction du taux de remplissage.

Contact et infos

Administration communale

Chemin de la Pale 2
2824 Vicques
032 436 15 40
secretariat@val-terbi.ch
www.val-terbi.ch

Déchèterie Le Tritout

Uniquement durant les heures d'ouverture
032 435 51 01

SEOD

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet du SEOD
www.seod.ch

GÉNÉRALITÉS

Ce MEMODéchets vous informe des tournées de collecte des déchets et des différentes possibilités d'éliminer ou de recycler vos déchets. Il s'adresse exclusivement aux ménages privés et ne concerne pas les commerçants et industriels.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Val Terbi - Vermes

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M			1			
M 1	Nouvel An		2			
J 2	Saint Berchtold		3		1 Fête du travail	
V 3			4		2	
S 4	1	1	5	3		
D 5	2	2	6	4		1
L 6	3	3	7	5		2
M 7		4 	4 	8 	6 	3 
M 8	5	5	9	7		4
J 9	6	6	10	8 	5	
V 10	7	7	11	9		6
S 11	8	8	12	10		7
D 12	9	9	13	11		8 Pentecôte
L 13	10	10	14	12		9 Lundi de Pentecôte
M 14		11 	11 	15 	13 	10
M 15	12	12	16	14		11 
J 16	13	13	17	15		12
V 17	14	14	18 Vendredi Saint	16		13
S 18	15	15	19	17		14
D 19	16	16	20 Pâques	18		15
L 20	17	17	21 Lundi de Pâques	19		16
M 21		18 	18 	22	20 	17 
M 22	19	19	23 	21		18
J 23	20	20	24	22		19 Fête-Dieu
V 24	21	21	25	23		20
S 25	22	22	26	24		21
D 26	23	23	27	25		22
L 27	24	24	28	26		23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 28		25 	25 	29 	27 	24
M 29	26	26	30	28		25 
J 30	27	27		29 Ascension		26
V 31	28	28		30		27
S		29		31		28
D		30				29
L		31				30
M						



2025

Calendrier

Val Terbi - Vermes

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Aérosols

A amener à la déchèterie "le Tritout" si pictogramme "recyclage alu", sinon à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé. Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Aluminium et boîtes de conserve

Canettes, barquettes, tubes de produits divers, bonbonnes, boîtes de conserve, etc. A amener à l'écopoint à Vermes ou à la déchèterie "le Tritout".



Appareils électriques et électroniques

Repris gratuitement par les points de vente ainsi qu'à la déchèterie "le Tritout".



Berlingots / Briques à boissons

A éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé.



Bois

A amener à la déchèterie "le Tritout". Soumis à quota (maximum 300 litres/jour). Exemples : meubles démontés, volets, lattes à toit, palettes, fenêtres sans vitrage, cageots.



Capsules Nespresso (aluminium)

A amener à la déchèterie "le Tritout". A déposer directement dans la benne prévue à cet effet.



Carton propre

A amener à la déchèterie "le Tritout". Les grands cartons doivent être pliés et aplatis.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A amener dans les points de vente ou à envoyer à la Croix-Rouge Suisse, Case postale, 3001 Berne. E-mail : info@redcross.ch Site internet : www.redcross.ch



Cendres de bois

Les cendres **froides** sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé; elles peuvent aussi être amenées au Tritout. (Si > 1m3 : doivent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Déchets compostables ménagers

Exemples : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, etc. A amener à la déchèterie "le Tritout".



Déchets encombrants combustibles

A la déchèterie "le Tritout" (max. 300 litres/jour) ou à déposer en bordure de route lors des tournées de ramassage. Seuls les déchets n'entrant pas dans un sac à ordures de 110 litres, peuvent être remis.



Déchets de jardin

Ex : fleurs, gazon, branchages inférieurs à 15 cm Ø. A apporter au point de collecte à Corban ou à la déchèterie "le Tritout". Souches non-admises, doivent être remises dans une décharge pour mat. inertes.



Déchets inertes (petites quantités)

Ex : carrelage, briques, ciment, gravats, verre à vitre, vaisselle, etc. (Déchets de chantier exclus). A amener à la déchèterie "le Tritout". Soumis à quota : max. deux bidons de type Marmoran® par semaine.



Déchets spéciaux des ménages

Batteries de voiture, déchets de peinture, vernis et colle, produits phytosanitaires, solvants, etc. A amener dans les points de vente ou chez Recyplus Entsorgung AG. Pour plus d'info www.jura.ch/env.



Dépouilles d'animaux

Au centre de déchets carnés à Sohyères Lu-Sa : 9h30 - 11h30 (032 422 13 94). Interdit de les enterrer.



Ferraille (objets métalliques)

A amener à la déchèterie "le Tritout".



Huiles minérales et végétales

A amener à la déchèterie "le Tritout". Les quantités ménagères admises sont 5 litres/jour.



Livres

Seuls les livres de qualité irréprochable peuvent être remis à la déchèterie "le Tritout". Ils sont repris par Caritas Jura.



Médicaments

A rapporter dans les points de vente.



Ordures ménagères sacs SEOD

Dans des sacs taxés, à déposer dans les Molok sur le territoire communal.



Papier

A amener à la déchèterie "le Tritout". Y compris le papier déchiqueté. Les sacs papier doivent être évacués avec le carton.



PET

A ramener aux points de vente, à l'écopoint ou à la déchèterie "le Tritout". Les bouteilles doivent être écrasées puis rebouchées.



Piles et accumulateurs

A ramener aux points de vente. Repris également à la déchèterie "le Tritout".



Flacons en plastique avec bouchon

A rapporter aux points de vente ou à la déchèterie "le Tritout". Sont admis : flacons de cosmétique, de nettoyage, de lessive, etc. **Les autres matières plastiques sont à éliminer avec les ordures ménagères.**



Plastiques agricoles payants

A déposer contre paiement à la décharge de Boécourt, au Moulin de Vicques, dans les centres de tri ou dans des conteneurs munis d'une puce électronique (taxe au poids).



Pneus

A rapporter dans les points de vente ou dans les garages. Dépôt interdit à la déchèterie.



Sagex

A amener à la déchèterie "le Tritout". Seul le sagex propre et les chips d'emballage sont collectés. Les barquettes de viande/poisson doivent être éliminées dans un sac à ordures taxé.



Textiles et chaussures

A déposer dans les conteneurs à textiles (notamment à l'écopoint) ou à la déchèterie "le Tritout". Seuls les habits en bon état, pouvant encore être portés sont collectés.



Tubes lumineux (néon) / LED

A rapporter dans les points de vente ou à la déchèterie "le Tritout".



Verre

A amener à l'écopoint ou à la déchèterie "le Tritout". Respecter la séparation des 3 couleurs.



Adresses utiles

Caritas Jura

Récupération de meubles, vêtements, vélos, articles ménagers et articles de bric-à-brac, le tout en bon état.

Possibilité de déposer tous ces objets à la Rue St-Henri 7 (à côté de COMM9) à Delémont, du mardi au vendredi de 10 h à 18 h, samedi de 9 h à 13 h.

Recyplus Entsorgung Delémont

Collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages (peintures, colles, solvants, acides, produits phytosanitaires, etc.).

Adresse : Zone industrielle, Rue St-Henri 2, 2800 Delémont.

Ouvert le 3^e mardi du mois de 16 h à 18 h.

Centre de déchets carnés

Cadavres d'animaux.

2805 Soyhières. Tél. 032 422 13 94

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf jours fériés).

Décharge de Boécourt (SEOD)

Tous les déchets incinérables des ménages, des commerces et des entreprises, y compris les déchets encombrants ; déchets verts compostables des jardiniers-paysagistes et des particuliers. Compost de qualité à disposition gratuitement.

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf jours fériés.

Ouvert un samedi sur deux de 8 h 30 à 11 h 30 selon les dates suivantes : le 12 et le 26 avril, le 10 et le 24 mai, le 7 et le 21 juin, le 5 et le 19 juillet, le 2, le 16 et le 30 août, le 13 et le 27 septembre, le 11 et le 25 octobre et le 8 novembre.

La Courte-Queue, 2856 Boécourt. Tél. 032 426 55 71

Gobat Transport & Recyclage SA

Centre de tri et de récupération de matériaux.

Chemin de la Combatte 8, 2802 Develier. Tél. 032 422 17 70

Met Fer SA

Centre de tri et de récupération de déchets de chantier, déchets industriels, service de bennes.

La Ballastière 13, Delémont. Tél. 032 421 40 20

Rihs Transport SA

Centre de récupération de déchets de chantier, service de bennes.

Rue du Stand 1, Courrendlin. Tél. 032 435 55 25

Horaires d'hiver 2025

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h

Horaires d'été 2025

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 15 h 30

Déchèterie "Le Tritout"

Fermetures durant les périodes suivantes :

le vendredi **18 avril** et samedi **19 avril** 2025 (Pâques)

du lundi **21 juillet** au samedi **2 août** 2025

du lundi **13** au samedi **18 octobre** 2025

du lundi **22 décembre** 2025 au vendredi **2 janvier** 2026

Réouverture le samedi **3 janvier** 2026



Les horaires d'été et d'hiver entrent en vigueur dès le 1^{er} samedi qui suit le changement d'heure en Suisse.

Le ramassage des déchets encombrants

Les déchets encombrants sont ceux :

- qui n'entrent pas dans un sac à ordures **110 litres** officiel;
- d'une longueur maximale de **2 mètres**, d'un poids maximal de **50 kg** par objet et de dimension supérieure à 50x50x50cm;
- qui ne contiennent **PAS de partie métallique**.

Ils sont à déposer en bordure des voies publiques le jour de la tournée ou dans les endroits prévus à cet effet.



Ne seront pas collectés :

- ✗ les déchets de construction et de déconstruction;
- ✗ tout objet comportant des parties métalliques;
- ✗ les appareils électroménagers et électroniques;
- ✗ les cartons, le verre, le sagex, les déchets inertes, la ferraille, les palettes et le bois non issu de meubles;
- ✗ les emballages plastiques ainsi que les boîtes de lessives.

Lorsqu'une maison doit être vidée, il convient de prendre contact avec une **entreprise privée**.

La tournée de ramassage des encombrants n'est pas prévue à cet effet.



Les dépositaires dont les déchets n'ont pas été ramassés ont la responsabilité de les reprendre et de les évacuer par un autre moyen sous peine d'amende.